

**Proposition d'approbation des termes d'une convention
de mise à disposition de la base de données
"Grognards"**

CP/2020/041

Service chef de file :

K4 - Archives, Patrimoine, Mémoire

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'approuver les termes du projet de convention de mise à disposition au Département du Bas-Rhin de la base de données "Grognards" par M. Alain Klein.

Lecteur aux Archives départementales, M. Alain Klein a réalisé une base de données à partir du dépouillement exhaustif des registres de conscription de la période 1792 à 1815 conservés aux Archives départementales du Bas-Rhin. Ces données publiques permettent de connaître les soldats recensés dans le Bas-Rhin entre 1792 et 1815, et plus particulièrement ceux ayant servi dans la Garde impériale de Napoléon à partir de 1804 – surnommés les Grognards - et ceux décorés de la Médaille de Sainte-Hélène.

La base de données réalisée par M. Klein permet ainsi de connaître l'état civil des conscrits, les noms et prénoms de leurs parents, leur description physique, profession, régiment d'affectation et états de service. Résultat d'un travail de recherche et de compilation long et approfondi, cette base de données rassemble des informations qui constituent une source généalogique, mais aussi historique, inestimable, et peuvent nourrir des travaux de recherche en histoire militaire, sociale ou encore démographique : quelle était la condition physique des jeunes gens dans le Bas-Rhin au tournant du XIX^e siècle ? Comment s'effectuait la répartition en régiments des conscrits d'une même commune ? Les conscrits d'une profession identique étaient-ils affectés à des armes identiques ?

M. Klein, auteur et propriétaire de cette base de données, propose de la mettre gratuitement à disposition des Archives départementales sous forme d'un tableur Excel. Il autorise le Département du Bas-Rhin à :

- extraire tout ou partie du contenu de la base de données sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;
- réutiliser, par la mise à disposition du public, tout ou partie du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme, à l'exclusion de toute exploitation à des fins commerciales.

M. Klein demeure propriétaire de la base de données. Il s'engage à communiquer au Département toute information, courrier ou document, dont il aurait connaissance et qui permettrait de compléter la base.

En contrepartie, le Département du Bas-Rhin s'engage à valoriser la base de données

mise à disposition par M. Klein auprès du grand public. Cette valorisation prendra la forme d'une mise en ligne, soit sur le site des Archives départementales (<http://archives.bas-rhin.fr>), soit sur le carnet de recherche « Hypothèses » des Archives départementales (<https://frad067.hypotheses.org/>), afin de permettre à toute personne physique ou morale qui consulterait ces sites d'utiliser et d'interroger la base.

La convention entrera en vigueur à compter de sa signature par toutes les parties pour une durée de quinze ans. Il peut toutefois y être mis fin à tout moment par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis de trois mois.

Cette convention serait un bel exemple de valorisation par les Archives des travaux réalisés par leurs usagers. Elle s'inscrirait dans le cadre de la montée en puissance des actions collaboratives initiées par les Archives départementales depuis plusieurs années (« Bataillon de l'indexation » ou indexation collaborative des registres de décès 1912-1923, projet Sigi-AL de sigillographie participative, etc.)

Il est proposé à la Commission Permanente d'approuver cette mise à disposition gratuite ainsi que les termes du projet de convention joint en annexe.

Cette proposition a recueilli un avis favorable de la Commission Enfance, Famille, Education, le 13 janvier 2020.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'approuver les termes du projet de convention de mise à disposition de la base de données "Grogards" à conclure avec M. Alain Klein, joint à la présente délibération,
- autorise son Président à signer cette convention de mise à disposition.

Strasbourg, le 30/01/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY